



ernst schedler  
metzggasse 17  
8400 winterthur

t +41 (0)52 213 00 21  
m +41 (0)79 438 49 94  
info@ernstschedler.ch  
www.ernstschedler.ch

## Évaluation 2020

# Encouragement des activités extrascolaires des enfants et adolescents



Programme d'encouragement du Secours d'hiver  
avec le soutien de la Fondation Roger Federer



17 juillet 2020

## 1. Résumé

«Le programme d'encouragement fait ses preuves, est bien accueilli par le groupe cible et a connu une évolution très positive au cours des quatre dernières années. » Voici un résumé des résultats des enquêtes et de l'examen dans le cadre de cette évaluation, qui vise à jeter les bases de l'orientation stratégique future de ce programme de soutien.

En 2016, le projet a été évalué pour la première fois et, outre l'impact du programme, l'organisation et les processus ont été évalués et les conclusions ont été complétées par des recommandations appropriées. Comme le montre le rapport ci-dessous, les recommandations ont été largement suivies et le programme d'encouragement a été développé conformément aux objectifs généraux. Aujourd'hui, le projet occupe une place beaucoup plus importante qu'il y a quatre ans au sein du Secours d'hiver. Il est bien ancré dans son organisation structurelle et opérationnelle et, dans le cadre de l'introduction de la base de données électronique des cas, les processus ont été standardisés et rendus plus efficaces. En conséquence, les coûts de traitement des cas ont été sensiblement réduits.

Le financement du programme est maintenant plus soutenu qu'il y a quatre ans. Le Secours d'hiver supporte actuellement la majeure partie des dépenses et a constitué des provisions appropriées. Outre la Fondation Roger Federer, de nouvelles fondations ont été acquises en tant que partenaires du programme d'encouragement, mais des sponsors supplémentaires sont nécessaires pour un développement ultérieur du programme.

Avec le « Winterhilfe Kinder-Club » (club pour enfants du Secours d'hiver), un concept d'événements spéciaux et d'offres pour les familles qui bénéficient de ce programme a été mis en place. Ces activités ont également suscité une réaction positive des médias.

Le programme d'encouragement produit l'effet souhaité en permettant à un groupe toujours plus important d'enfants et d'adolescents de s'adonner à des activités de loisirs saines. Entre 2012 et 2019, environ 2,6 millions de francs ont été investis pour un total de 1 700 enfants. Les enquêtes menées auprès des parents/tuteurs, des personnes de contact et de référence, des anciens élèves et des secrétariats cantonaux du Secours d'hiver montrent un niveau de satisfaction élevé à l'égard du programme d'encouragement. Les enfants et les jeunes ont la possibilité de participer à des activités qui, autrement, ne seraient souvent pas possibles pour des raisons financières. Les commentaires individuels le confirment, comme le montre cet exemple :

*«Pour mon fils qui a la bougeotte, suivre des cours de tennis est très précieux et en plus on a aussi l'impression de pouvoir participer un peu plus à la vie sociale. Nous sommes tous deux très reconnaissants de ce soutien».*

Les résultats essentiellement positifs de l'évaluation et l'évolution appropriée du programme d'encouragement permettent d'en poursuivre le développement. À l'heure actuelle, aucun ajustement substantiel n'est nécessaire en ce qui concerne l'orientation du programme. Le groupe cible est clairement défini et a fait ses preuves. Suivant le point de vue, seul le fait qu'une grande partie des familles ne présentent pas de demande de suivi après les deux premières années peut être évalué comme négatif. Il convient donc de préciser plus en détail pourquoi de nombreux parents ne font pas usage de la possibilité de poursuivre l'activité après deux ans et si des mesures sont nécessaires.

Le programme d'encouragement est également mieux intégré à la stratégie du Secours d'hiver. Outre la toujours aussi importante atténuation de la précarité individuelle, un pas important a été franchi vers une réduction durable de la précarité. Il s'agit d'une contribution concrète pour éviter que la pauvreté ne soit héritée. Les enfants et les adolescents touchés par la précarité ont la possibilité de s'engager dans des activités qui renforcent leur estime de soi et jettent ainsi les bases d'un développement positif de leur avenir.